

[Communiqués](#)

Air Canada poursuit la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages alors que l'Association du transport aérien international (IATA) lui décerne une nouvelle certification

- *Air Canada est la première société aérienne en Amérique du Nord à recevoir la certification pour la prévention du commerce illégal d'espèces sauvages*
- *La certification confirme qu'Air Canada applique des mesures concrètes pour renforcer la lutte contre le trafic d'espèces sauvages*

MONTRÉAL, le 23 oct. 2020 /CNW Telbec/ - Air Canada est fière d'annoncer aujourd'hui qu'elle a obtenu la certification de l'Association du transport aérien international (IATA) pour la prévention du commerce illégal d'espèces sauvages. Créée l'année dernière par l'IATA, la certification tient compte des 11 engagements de la Déclaration du palais de Buckingham de United for Wildlife, et est délivrée aux transporteurs aériens engagés dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

En tant que transporteur mondial, Air Canada peut jouer un rôle prépondérant dans la prévention du commerce illégal d'espèces sauvages et de ses effets dévastateurs. La société aérienne a récemment signé la Déclaration du palais de Buckingham et, malgré les perturbations survenues en 2020, Air Canada Cargo a conçu et mis en œuvre plusieurs mesures de contrôle et procédures visant à réduire le risque de transport illégal d'espèces sauvages et de produits illégaux provenant d'espèces sauvages.

« Nous sommes fiers d'être le premier transporteur aérien en Amérique du Nord à respecter en tous points cette norme de l'industrie par nos mesures concrètes de lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages liées à l'effort mondial de préservation de la faune sauvage et de la biodiversité, a affirmé Calin Rovinescu, président et chef de la direction d'Air Canada. Air Canada demeure résolue à mener ses activités de façon durable, responsable et éthique. Elle s'engage aussi à prévenir le trafic d'espèces sauvages et à sensibiliser les gens à ce problème et à ses conséquences. Nous sommes déterminés à faire équipe avec des organismes de protection et d'autres intervenants clés pour mieux lutter contre le trafic d'espèces sauvages. »

Le commerce illégal d'espèces sauvages génère des profits estimés entre 7 et 23 milliards de dollars et plus de 7 000 espèces en sont victimes chaque année.

Voici quelques-uns des engagements compris dans la Déclaration du palais de Buckingham :

- Adopter une politique de tolérance zéro quant au commerce illégal d'espèces sauvages.
- Améliorer la capacité de l'industrie à communiquer des renseignements sur les activités illégales.
- Encourager l'adhésion du plus grand nombre de membres du secteur du transport possible.

Toutes ces mesures sont conçues pour empêcher les braconniers et autres d'expédier leurs produits illégaux vers des marchés lucratifs. La protection de la faune et la préservation de la biodiversité ne sont pas les seuls secteurs touchés par le commerce illégal d'espèces sauvages. Le trafic d'espèces sauvages contourne les contrôles sanitaires aux frontières et entraîne un risque de transmission de maladies tant pour les animaux que pour les humains.

« Il existe un lien entre la façon dont on traite les espèces sauvages, la propagation des zoonoses et le risque d'écllosion de pandémies dans le monde », a souligné Teresa Ehman, première directrice - Affaires environnementales, d'Air Canada.

Le module de commerce illégal d'espèces sauvages, mis au point avec le soutien du partenariat de réduction des possibilités de transport illégal d'espèces menacées (ROUTES) de l'USAID, est un volet du programme IEnvA de l'IATA, lequel comprend un processus de certification en deux phases qu'a terminées Air Canada. Conçu expressément pour le secteur du transport aérien, le programme IEnvA est équivalent à la norme ISO 14001: 2015, axée sur les systèmes de gestion de l'environnement.

La sécurité et le bien-être des animaux ont toujours été au cœur des préoccupations environnementales d'Air Canada. En 2018, Air Canada Cargo est devenue le premier transporteur aérien à obtenir la certification CEIV Live Animals de l'IATA, répondant aux normes les plus strictes en matière de transport d'animaux vivants. En outre, Air Canada applique une politique interdisant de transporter sur son réseau mondial en tant que fret tout trophée de lion, de léopard, d'éléphant, de rhinocéros et de buffle d'Asie ou tout primate non humain destiné à des études en laboratoire ou à d'autres fins expérimentales. Elle va ainsi bien au-delà de son engagement à protéger les espèces sauvages en conformité avec la Convention sur le commerce international des

espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus grand transporteur aérien du Canada à offrir des services intérieurs et internationaux. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes du monde et il a accueilli plus de 51 millions de clients en 2019. Air Canada est membre cofondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde. Air Canada est le seul transporteur d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à détenir la cote quatre étoiles en Amérique du Nord, selon la firme de recherche indépendante britannique Skytrax, qui a également proclamé Air Canada meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour 2019. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez aircanada.com/medias, suivez @AirCanada sur [Twitter](#) et [LinkedIn](#), et joignez-vous à Air Canada sur [Facebook](#).

Internet : aircanada.com/medias

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles d'Air Canada : aircanada.com

À l'intention des médias :

[Photos](#)

[Vidéos](#)

[Images en vrac](#)

[Articles](#)

SOURCE Air Canada

Pour plus de renseignements: media@aircanada.ca

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

